Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 029-212902373-20260605-41202600-DE

COMMUNE DE LA ROCHE-MAURICE

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an Deux Mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente les membres du conseil municipal de la commune de La Roche-Maurice se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Lénaïc Blandin, Maire, convoqués le vingt-neuf mai deux mille vingt-six conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres convoqués : Lénaïc BLANDIN, Elodie ROUE, Emmanuelle APPERE, François ABJEAN, Benoît CHELVEDER, Pauline DOGUE, Vincent LE VIOL, Josiane LE BIHAN, Rodolphe GAGNEPAIN, Stéphane GUEVEL, Gil COULON, Dominique LE BIHAN, Patricia GRUET, Patrice GUEZOU, Emmanuel CABIC, Thuriane RANNOU, Tangi LEON, Anne-Marie CABON, Elodie BLOUCH.

Absents excusés ayant donné procuration :
Josie LE BIHAN à Benoît CHELVEDER
Dominique LE BIHAN à Patricia GRUET
Tangi LEON à Lénaïc BLANDIN
Anne-Marie CABON à Elodie ROUE

Secrétaire de séance : Pauline DOGUE

Membres du Conseil : 19
Présents : 14
Ont pris part à la délibération : 18
Pour : 18 Contre : 0
Abstention : 0
Date de Convocation : 29 mai 2026

DEL 41-2026 : Compte financier unique 2025

Vu l'article 242 de la loi de finances 2019 ;
Vu l'avis favorable du Trésor public ;

Réalisé 2025	Intitulé	Réalisé 2025	Intitulé
459 761.70	Chapitre 011 - Charges à caractère général	40 000	002 Résultat de fonctionnement
662 729.46	Chapitre 012 - Charges de personnel	13 433.04	013 - Atténuation
61 417	Chapitre 014 - Atténuation	159 345.18	70 – Produit des services
158 482.38	65 - Charges de gestion courante	62 655.03	73 - Impôts et taxes (DMTO)
51 300.71	66 - Charges financières	794 144	731 - Fiscalité locale (taxe foncière)
3468.02	67 – Charges spécifiques	493 119.93	74 – Dotations (DSR, DGF…)
522	68 - Autres Amortissements	48534.34	75 - Autres produits de gestion courante
		4200	77 - Produits exceptionnels
TOTAL DEPENSES : 1 405 603.20		**TOTAL RECETTES : 1 575 431.52**	
		Soit un EXCEDENT de 169 828.32 euros	

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 029-212902373-20260605-41202600-DE

Section d'investissement 2025			
Dépenses		Recettes	
Réalisé (€)	**Intitulé**	**Réalisé (€)**	**Intitulé**
0	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	93 348.36	001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ
0	040- Opérations d'ordre entre section		021 - Virement de la section de fonctionnement
630 060.03	041 - Opérations patrimoniales	7921.93	040- Opérations d'ordre entre section
150 676.15	16 - EMPRUNTS	630 060.03	041 - Opérations patrimoniales
42 836.06	20 - Immo incorporelles ONA	389 485.95	10 - Dotations, fonds divers et réserves
8527.78	204 - Subvention d'équipement versées	289 308.81	13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
670 411.88	21 - Immo corporelles - ONA	0	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
0	23 - Immo en cours - ONA	45822052 – bas bourg GEPLU	42 378.87
4500	26 – Participations et créances	4582252017 - TELECOM	8015.33
159 198.72	45812052 – bas bourg	4582252018 – TELECOM RD 712	32 135.75
8064.50	4581252020 – effacement Petit Lez	4582252019 – TELECOM RD 712 T2	21 228.26
		4582252020 – TELECOM Petit Lez	16 224.50
1 674 275.12	**TOTAL**	**1 606 265.03**	**TOTAL**
			RESULTAT DEFICITAIRE de 68 010.09 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, en l'absence du Maire et à l'unanimité, ADOPTE le Compte financier unique 2025, arrêté en dépenses et en recettes présentant chapitre par chapitre.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Lénaïc BLANDIN

